



Travail de téléprospectrice

Par **ingrid m**, le **21/11/2009** à **09:33**

Bonjour,

je travaille actuellement dans une société spécialisée dans la menuiserie en aluminium.

Dernièrement, dans la boîte ils nous ont fait nous déclarer en tant qu'auto entrepreneur, on a une TVA de 18.6, un fixe misérable de 200euro + 6% du C.A.

J'ai beaucoup de mal à m'en sortir et je me demande si tout ça est bien légal, d'autant plus que lors de la déclaration d'auto entrepreneur ils nous ont fait mettre notre adresse personnelle pour le lieu où l'on travaille.

Merci de votre aide